

COMPTE-RENDU DU COMITÉ DE PROGRAMMATION LEADER

Aimargues

Vendredi 16 octobre 2026

Ordre du jour

- I. Accueil des nouveaux membres et actualisation du Règlement Intérieur en conséquence
- II. Point sur la consommation prévisionnelle de l'enveloppe 2023-2027
- III. Analyse pour avis d'opportunité de 2 projets candidats à l'aide LEADER
- IV. Programmation d'aides FEADER selon retours de l'Autorité de Gestion Régionale

Date de convocation : 29/09/2026

Membres en exercice : 20 titulaires et 20 suppléants

Membres votants : votes exprimés 13/20

La règle du double quorum est respectée : quorum général et aucun groupe d'intérêt n'est majoritaire.

L'an deux mille vingt-six, le seize octobre, le Comité de programmation du GAL Vidourle Camargue a été consulté.

PRÉSENTS :

Collège des élus publics (6/8) : Thierry AGNEL et Véronique MARTIN (1 voix), Magali PRADEILLE, Martine ABELLO, Madeleine BUCQUET, David JEANJEAN, Laurence BARDUCA-FAUQUET

Collège des acteurs socio-économiques (2/7) : Valérien PITARCH, Vincent MALAVIELLE

Collège des citoyens et de la société civile (5/5) : Claire THIERRY, Thomas KREISER, Claude CONSTANT et Daniel REMY (1voix), Gisèle OLLIVIER, François GRANIER et Orianne DREUILLES (1 voix)

AGENTS : Guillaume GIAI-MINIETTI (CALA), Laure PROMAYON (service Europe département du Gard)

ÉQUIPE DU GAL : Maxime CHARLIER, Aude FAYE, Adrien MONTIZON

EXCUSÉS :

Collège des élus publics : Daniel SANTAMATILDE, Joffrey LÉON, Nicolas DE CRAENE, Denis DEVRIENDT

Collège des acteurs socio-économiques : Olivier RIBES, Gérard GALET, Robert LEFORT, Rémi DUMAS

Collège des citoyens et de la société civile : Christian MERCIER, Laure EMERY

Thierry AGNEL, président du PETR Vidourle Camargue et Véronique MARTIN, vice-présidente du GAL, ouvrent la séance en rappelant l'ordre du jour.

Maxime CHARLIER partage à l'assemblée la disparition de Jocelyne BONNET, anthropologue très impliquée dans le centre d'interprétation Vino Panorama à Calvisson. Est salué son engagement décisif dans l'obtention de la labellisation Pays d'Art et d'Histoire.

1. Accueil des nouveaux membres et actualisation du Règlement Intérieur

Le président informe les membres du comité que suite au changement de direction de l'association Calade et à la démission d'un membre de la société civile (faute de disponibilité), deux nouveaux membres sont désignés pour siéger au GAL Vidourle Camargue.

COLLÈGE DE L'ACTION CITOYENNE ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE			Membres Sortants
Claire THIERRY	Représentante Association Calade	Titulaire	Stephan JANNEZ
Mélanie FARINELLI	Représentante Association Calade	Suppléant	Claire THIERRY
Orianne DREUILLES	Société civile	Titulaire	Natalie VAUCHERET

VOTE

La mise à jour de l'annexe « membres du comité » du règlement intérieur du GAL est approuvé à l'unanimité.	Pour :	13
	Abstention :	0
	Contre :	0

De plus, il est indiqué que le GAL doit anticiper le renouvellement du siège dédié à la thématique de l'emploi, l'insertion et la formation au sein du collège socio-économique. En effet, Robert LEFORT, représentant de la SCIC Fondespierre doit démissionner, pour raisons personnelles, et la PLIES 34 cessera son activité au 31/12/2026. Les animateurs suggèrent de contacter les deux Missions Locales Jeunes du territoire pour partager ce siège libre.

Deux membres quitteront également le GAL prochainement, à savoir Laure EMERY, trop prise par son entreprise Emery Traiteur, et Vincent MALAVIELLE qui ne renouvellera pas son mandat au sein de la Fédération Française de Course Camarguaise. Ce dernier profite de cette annonce pour remercier les membres du GAL pour la bienveillance de cette instance et la qualité du travail mené ensemble.

Les membres du comité sont mis à contribution afin d'identifier de potentiels nouveaux membres pour le collège « société civile ». Aucun profil particulier n'est recherché en dehors d'une volonté de contribuer au développement local.

2. Point sur la consommation prévisionnelle de l'enveloppe 2023-2027

Thierry AGNEL présente la maquette financière :

Au 3 juillet 2026, à la sortie du dernier comité de programmation, l'enveloppe LEADER dédiée aux projets (Fiche-Action 1, 2 et 3) était entièrement fléchée pour 38 projets retenus. L'enveloppe affichait alors un déficit de 19 389 €. En effet, le GAL avait sur-sélectionné afin d'anticiper les futurs retours de crédits dû à l'annulation ou la sous-réalisation des projets lauréats.

Depuis le dernier comité, la *SPL le Grau-du-Roi développement* a annoncé que le projet de construction du *tiers-lieu Le Sana*, retardé par un incendie, ne pourra finalement pas respecter la date limite de réalisation des opérations du programme LEADER (30/06/2028). La demande d'aide ne sera donc pas déposée sur Europac et l'enveloppe initialement

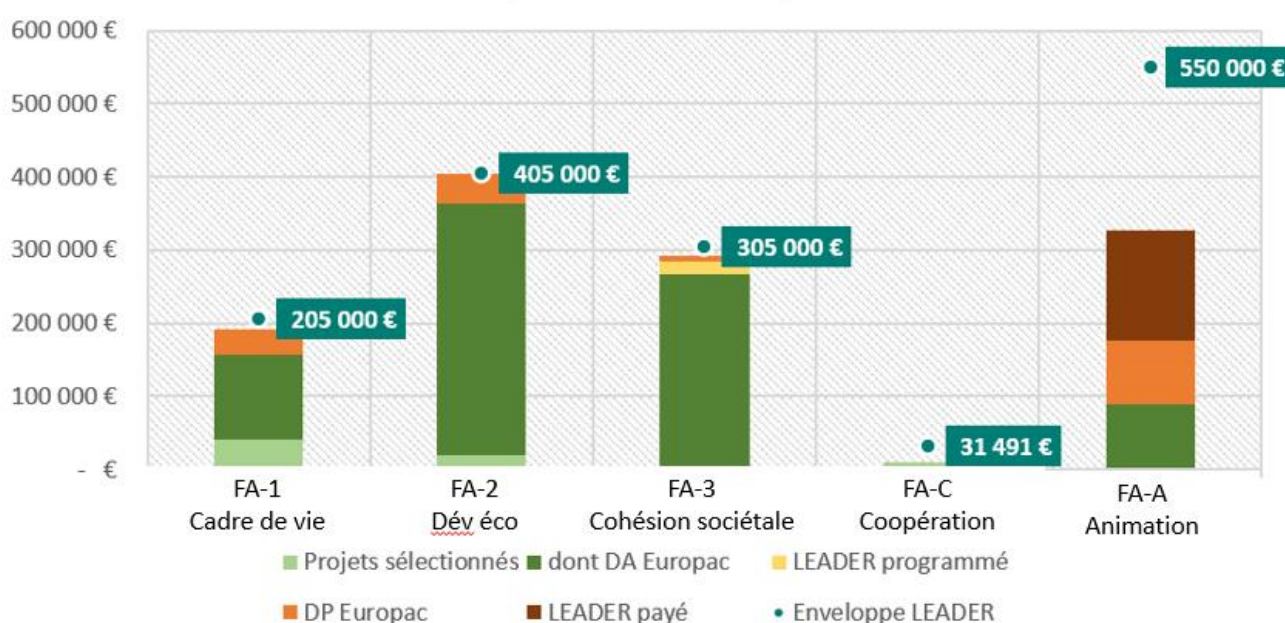
fléchée sur le projet de 37 559 € est libérée. Cela permet d'honorer les projets sélectionnés sur la fiche-action 2 lors du dernier comité et ramène le solde de la fiche-action 2 à un excédent de 1 848€.

Concernant la fiche-action Coopération (FA-C) dotée de 31 491€. En plus de la coopération « PIERRE d'Oc » sur le développement de la construction en pierre sèche en Occitanie (présentée en juillet 2026), un second projet est en cours d'étude.

À cet effet, Adrien MONTIZON évoque la démarche entre le PETR Vidourle Camargue et le Pays Portes de Gascogne qui souhaitent collaborer pour mieux appréhender les nouvelles approches du développement économique local. Cette coopération sera davantage présentée lors du prochain comité de programmation du 11 décembre 2026.

Enfin, Maxime CHARLIER précise que l'enveloppe LEADER de 550 000€ destinée à l'animation du programme (FA-A), déjà consommée à 60% pour les années 2023 à 2026, devrait afficher un excédent final d'environ 20 000 €.

Consommation prévisionnelle par fiche-action



En annexe : synthèse de la maquette financière, liste des projets accompagnés.

Il est donné pour information aux membres du GAL, le détail d'avancement des dossiers en cours d'instruction par les services de la Région (cf. tableau ci-dessous). À ce jour, seule l'animation du GAL 2023-2024 a été payée. Parmi les sept premiers dossiers programmés, cinq ont d'ores et déjà été réalisés et ont donné lieu au dépôt de demandes de paiements.

Avancement	FA	Intitulé de l'opération réalisée	Nom du bénéficiaire	Montant FEADER programmé	Montant FEADER payé / demandé
Soldé	A	Animation 2023-2024	PETR Vidourle Camargue	150 255,09 €	150 176 €
Demande de paiement déposée	FA_1	Énergies positives, faites des habitats à énergies douces	CIVAM Vidourle - Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural	12 372,00 €	12 372,00 €
	FA_1	Équipement d'un magasin de vélo	Adrien Sanchez - Objectif Bike	12 958,75 €	12 023,02 €
	FA_3	Préfiguration du Chemin Jean Hugo	Association Les amis de Jean Hugo	7 567,00 €	7 567,00 €
	FA_1	Fabrication de granulés à base de paille de riz et palettes recyclées	SAS Pellets dorés	20 000,00 €	11 176,00 €
	FA_2	Dispositif d'accueil innovant pour les jeunes à Vauvert	Mission locale Jeune Petite Camargue	40 000,00 €	40 000,00 €
	A	Animation 2025	PETR Vidourle Camargue	86 809,42 €	86 809,42 €
Aide votée	FA_3	Première édition du projet culturel "D'Histoires Multiples"	Association L'expression est multiple	7 503,35 €	
	FA_3	Programme d'équipement fonctionnel d'un tiers-lieu citoyen à Aubais	Association collégiale LE VIVIER Tiers-lieu d'Aubais	11 022,64 €	

Aude FAYE partage au comité la liste des porteurs de projets ayant contacté le PETR. Trois projets pourraient être présentés lors du prochain comité de programmation de décembre (voir liste ci-après).

Projet	Structure
Amélioration arènes	Commune de Vauvert LEADER
Jardins collectifs	Commune de Boisseron
Jardins collectifs	Commune d'Aujargues
Reprise de la boulangerie	Commune de Montpezat / M. Brualla LEADER
Projet montgolfière / houseboat	Antoine Tolosa
Projet touristique équestre	Tour Magno Gardiano Réorienté
Salon des métiers à Aujargues	CC Pays de Sommières Réorienté
Habitat intergénérationnel à Sommières	M. Freychet Réorienté
Sensibilisation au numérique	Antic E-sport Réorienté
Logiciel de prévention incendie	M. Charbonnel Réorienté
Thèse sur le Château de Marsillargues	M. Coll Réorienté
1 naissance, 1 arbre	Commune de Gallargues le M
Création d'un Repair Café	Commune de Marsillargues LEADER¹³

Maxime CHARLIER restitue les échanges avec la Région Occitanie lors du Séminaire politique LEADER qui s'est tenu le 14 octobre à Carcassonne.

Introduite par Muriel ABADIE, Vice-Présidente *Actions, Cohésion et Mobilisation territoriales* de la Région Occitanie, cette matinée a été l'occasion pour l'Autorité de Gestion Régionale du FEADER-LEADER de délivrer des annonces rassurantes pour les GAL de la Région.

Maxime CHARLIER insiste sur 3 éléments :

- Une date limite pour programmer des dossiers repoussée au **31/05/2028** (~~31/10/2027~~).
- Une **rallonge d'enveloppe** est annoncée, avec des précisions à venir d'ici l'été 2027. Une part de cette enveloppe proviendrait de fonds du FEADER et une autre part viendrait de transferts entre GAL, certains n'ayant pas la capacité de consommer l'ensemble de leur enveloppe.
- Les recrutements à venir au sein du service LEADER de la Région, permettant de sécuriser le traitement de l'ensemble des dossiers dans le temps imparti.

Au-delà, une table ronde sur la prochaine programmation 2028-2034 avec notamment Simon MUNSCH, DGS de la Région, a montré l'attachement de la Région Occitanie au programme LEADER et sa démarche ascendante. Même si de nombreuses négociations sont en cours au niveau de l'Union Européenne et de l'État, la Région s'est positionnée comme défenseuse du programme auprès des autres Régions, de l'État et des partenaires.

Afin d'anticiper la potentielle rallonge budgétaire annoncée par la Région, Maxime CHARLIER propose de battre le terrain et de lancer un appel à manifestation d'intérêt afin d'identifier des projets structurants dans des domaines choisis.

3. Analyse pour avis d'opportunité de 2 projets candidats à l'aide LEADER

Conformément au règlement intérieur du GAL, les porteurs de projets candidats à l'aide du programme LEADER présentent leur projet aux membres du comité de programmation pour recevoir un avis d'opportunité à constituer un dossier de demande d'aide.

En annexe : grilles de sélection des projets.

Les comptoirs de Marsillargues – Commune de Marsillargues

Présentation par Régis GÉRAUD, conseiller municipal

CALENDRIER : printemps 2027

RESULTATS ATTENDUS :

- 1 accompagnement CA 34 (règlement intérieur, réseau de producteurs)
- 5 agriculteurs pilotes impliqués dans la conception du projet
- 20 agriculteurs utiliseront le lieu
- 1 kiosque en bois de 16 m2 avec les options les plus écologiques (toit en pente, récupérateurs d'eau de pluie...) et un frigo central
- Un plan de communication et une inauguration faciliteront l'installation de nouvelles habitudes de consommation.

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES	MONTANT HT
Kiosque	21 666€
Frigo central 4 faces	833 €
Evier inox	334 €
Communication	2 083 €
Accompagnement Chambre agri 34	1 430 €
Inauguration	2 083 €
Coût TOTAL	28 430 €

PLAN DE FINANCEMENT		MONTANT
Département de l'Hérault	16%	4 549 €
Autofinancement	20%	5 686 €
Aide LEADER	64%	18 195 €
TOTAL	100%	28 430 €
☒ Plafond et plancher FEADER respectés		

Remarques en séance :

Gisèle OLLIVIER propose un concours dans les écoles afin de trouver un nom définitif au kiosque.

Il est précisé à Vincent MALAVIELLE que l'autofinancement de la mairie est de 5 686 €, soit le minimum obligatoire de 20%, mais la commune est déterminée à réaliser ce projet quel que soit le montant des aides financières.

L'organisation du point de vente questionne plusieurs membres. Madeleine BUCQUET et François GRANIER demandent qui décidera de la rotation des producteurs sur les stands. Pour Véronique MARTIN et Claude CONSTANT, il serait judicieux que la mairie garde la main sur ce point. Thomas KREISER interroge sur la forme juridique de gestion de cet équipement. Vincent MALAVIELLE rappelle que s'agissant du domaine public, une gestion communale du kiosque est nécessaire. Une régie municipale est-elle possible ?

Valérien PITARCH analyse que ce projet est proche du fonctionnement des boutiques paysannes et qu'un retour d'expériences serait intéressant.

Véronique MARTIN attire l'attention sur la rupture d'égalité potentielle entre le kiosque (gratuit pour les agriculteurs) et le marché de pleine air (emplacement payant). Vincent COULON, 1^{er} adjoint au maire de Marsillargues, précise que les modalités d'organisation entre la mairie et les producteurs ne sont pas encore fixées et que l'enjeu de l'égalité de traitement sera bien pris en compte.

Il est précisé à David JEANJEAN que le Département de l'Hérault a été contacté pour un cofinancement, mais que la demande n'a pas été déposée.

Il est procédé au vote de la grille de sélection du projet avec une note de 7/10.	Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 1
--	---

Développement d'une distillerie artisanale – Distillerie Cœur de Cuivre à Vauvert

Présentation par Julia MARTI, gérante

CALENDRIER : 1^{er} trimestre 2027

RESULTATS ATTENDUS :

- Réfection des 2 alambics traditionnels : reprise des foyers acier, de l'équipement de chauffe au bois, confection de nouveaux éléments en cuivre.
- Achat d'un nouvel alambic en cuivre d'une capacité de 350 litres.
- Reprise du site internet et de la boutique en ligne (nouveaux modes de livraison) pour dynamiser la commercialisation.

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES	MONTANT HT	PLAN DE FINANCEMENT	MONTANT
Réfection complète des 2 alambics	37 600 €	CC Petite Camargue (à solliciter) 10%	4 560 €
Achat d'un alambic neuf (350 litres)	7 000 €	Autofinancement 50%	22 800 €
Reprise de la boutique en ligne	1 000 €	Aide LEADER 40%	18 240 €
Coût TOTAL	45 600 €	TOTAL 100%	45 600 €

☒ Les entreprises et associations non OQDP sont plafonnées à 20 000 € d'aide LEADER sur la période 2023-2027

Remarques en séance :

Gisèle OLLIVIER évoque l'idée d'une campagne de financement participatif, mais cela semble très chronophage.

Julia MARTI répond à Vincent MALAVIEILLE concernant le prix des alambics. Le petit alambic fabriqué en série en Roumanie est beaucoup moins cher que le très gros alambic fait sur mesure en France. Il devient donc rentable de rénover les alambics de 500 litres et d'en acquérir un plus petit au gaz plus adapté aux contraintes des périodes chaudes et aux volumes de la clientèle des particuliers.

La porteuse de projet confirme à Valérien PITARCH que sa production mise à la vente est certifiée bio à quelques exceptions près (mise en cuve avant 2022 ou issu de fruits de particulier).

Laurence BARDUCA-FAUQUET témoigne que Julia MARTI est passionnée et d'une grande pugnacité après plusieurs épreuves rencontrées comme le vol de matériel.

Il est procédé au vote de la grille de sélection du projet avec une note de 8/10.	Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 1
--	---

4. Programmation d'aides FEADER selon retours de l'Autorité de Gestion Régionale

Les membres du comité ont voté l'aide financière accordée aux projets, validés préalablement en opportunité, après l'instruction de leur dossier réputé complet par la Région Occitanie (autorité de gestion du programme LEADER).

L'attribution officielle des aides LEADER est l'occasion d'informer le comité quant aux réalisations des projets financés.

Fiche Action	Dossiers	Porteur	Note sur 10	LEADER (en €)	Assiette LEADER (en €)
Fiche-action 3 Objectif 1	Reprise du café-restaurant Lou Pesco Loco	Alice LIEVIN SARL Pesco Salinelles	7	20 000,00 €	50 372,94 €

Il est procédé au vote de sélection (note de 7/10) et de programmation d'une aide LEADER de 20 000,00 € en faveur de l'entreprise SARL Pesco Salinelles	Pour : 13 Abstention : 0 Contre : 0
---	---

5. Point divers

Thierry AGNEL invite les membres du comité à noter dès à présent la date de la prochaine « Conférence des maires » du PETR Vidourle Camargue le 19 novembre 2026 de 8h30 à 12h à Codognan (salle La Domitienne).

Se déroulant sous forme d'**Assises territoriales**, cette matinée en présence des maires est largement ouverte aux élus communautaires et municipaux, aux agents, aux partenaires et aux citoyens impliqués du territoire.

Une invitation sera transmise aux membres des comités technique et de programmation du GAL Vidourle Camargue.

Au programme sont notamment prévus :

- Conférence-débat avec Pascal Chevalier professeur en géographie : Quels enjeux à venir pour notre territoire ?
- Table ronde : Quelle ambition pour le projet de territoire ? (Présidents EPCI)
- Ateliers de concertation
- Apéritif et buffet conviviaux

Enfin, le Président annonce la date du dernier comité de programmation de l'année **le vendredi 11 décembre 2026 de 9h à 12h** en mairie d'Aimargues.

Compte-rendu rédigé le 16/10/2026 à Aimargues.

Le Président du GAL,

Thierry AGNEL

